

## Une grève sans intérêt

*L'événement qui, pour la gauche européenne, est peut-être le plus important et le plus significatif de l'année écoulée, n'a suscité aucune prise de position sérieuse des milieux "concernés", aucune manifestation de solidarité d'envergure, même verbale: que peut-on espérer de cette Allemagne où la gauche est dominée par la "social-démocratie" et par l'appareil gouvernemental de Schmidt-la-matraque ?*

*Et pourtant la grève de six semaines des 150 000 sidérurgistes de la Ruhr, qui plus est menée dans le climat socio-économique que l'on sait, portait sur une revendication aujourd'hui essentielle: la diminution de la durée du travail — plus précisément la semaine de 35 heures — comme solution prioritaire (et non pas unique, bien sûr) au problème du chômage. Elle prouvait par ailleurs que l'efficacité de l'organisation syndicale allemande, soutenue par la combativité des travailleurs, pouvait permettre d'atteindre des résultats qui n'ont pas de commune mesure en Europe (quelle que soit la déception actuelle d'une partie des grévistes) — et le front patronal était d'autant plus dur qu'il y voyait à juste titre l'occasion d'une brèche d'importance européenne —: six semaines de vacances d'ici trois ans, et des aujourd'hui six jours de repos supplémentaires pour les travailleurs par équipe, trois jours pour les plus de cinquante ans, sans parler des salaires ni de l'importance de telles revendications pour ceux des manœuvres du tertiaire et du secondaire dont le travail est sans intérêt.*

*En Suisse, le renvoi de 250 000 travailleurs étrangers — un artifice qui rend présentables les statistiques nationales du chômage, mais qui aggrave singulièrement la situation économique du pays d'origine de ces indésirables — a mis notre économie au bénéfice d'un sursis,*

*moralement fort discutable. Mais le déséquilibre qui règne dans le monde occidental, entre production et consommation, et par conséquent entre la population en mesure de travailler et celle qui a un emploi, aura tôt ou tard dans notre pays des conséquences infiniment plus brutales qu'actuellement.*

*D'ores et déjà, les deux volets de la grève des sidérurgistes doivent nous être utiles. Le combat pour une diminution de l'horaire hebdomadaire, après l'échec de l'initiative pour la semaine de quarante heures, revient désormais aux syndicats. L'Union syndicale ne peut en rester aux déclarations de principe par lesquelles elle expliquait son refus d'appuyer l'initiative: à ce chapitre capital, chacun attend maintenant de l'USS et des syndicats qui la composent une stratégie globale et efficace. La campagne doit être engagée par les secteurs syndicalement les plus combattifs ou économiquement les plus florissants.*

*Mais le combat contre le chômage ne peut se limiter au problème de la durée du travail: soucieux de conserver dans la situation actuelle un volant de chômeurs comme garant d'une certaine docilité des travailleurs, le patronat privilégie chaque fois qu'il le peut le facteur "capital" au détriment du travail sans se soucier des "coûts externes", soit ceux que ne supporte pas l'entreprise, mais ceux qui frappent les travailleurs, les collectivités. Là, des mises au point s'imposeront.*

*La deuxième leçon à tirer de la grève des sidérurgistes de la Ruhr concerne l'organisation syndicale. La période de prospérité économique a provoqué dans les syndicats fortement organisés comme les syndicats allemands un certain déphasage entre les responsables, les fonctionnaires rémunérés, et la "base". Ce phénomène peut avoir aujourd'hui des conséquences graves. Dans les périodes de tension comme la grève des sidérurgistes, on voit*

SUITE ET FIN AU VERSO

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 484 18 février 1979  
Seizième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Eric Baier  
Rudolf Berner  
Jean-Daniel Delley

484

## Une grève sans intérêt

*apparaître des activistes proches de l'extrême-gauche, les uns membres des syndicats, les autres pas, qui mettent l'accent sur les divergences, quand ils ne les accentuent pas pour accroître seulement leur part d'influence. La souplesse des responsables de l'IG-Metall, le syndicat de la métallurgie allemand, leur a permis de se retrouver après quelques ratés dans la ligne des revendications majoritaires, mais on a souvent frôlé la rupture, avec ce qu'elle représente d'aigreur, de rancune, de démobilisation.*

*Demain, la grève des sidérurgistes sera peut-être tenue pour une étape décisive dans la vie du monde ouvrier dans sa lutte contre le chômage. Pour autant que chacun en Europe sache en tirer la leçon, car ces problèmes se posent désormais, en tout cas, au niveau européen.*

## De Rio à Moscou le cartel de l'électricité fait ses prix

Aura-t-on assez chanté, face à la "normalisation" socialiste, les vertus de la libre concurrence envisagée sous le signe de l'économie de marché, ce système tant vanté par les milieux industriels ? Ces couplets sonnent faux, nous l'avons montré ici — même à plusieurs reprises (entre autres, DP 483). Mais s'il fallait encore une démonstration de la vanité de ces contes de fées économiques, voici la petite brochure éditée par le Centre Europe-Tiers Monde à Genève (1) et intitulée "Multinationales et Droits de l'homme". Au sommaire, une analyse fouillée des activités du cartel mondial de l'électricité, et de la façon dont les grandes multinationales de ce secteur se sont partagé le marché. Une documentation précise

et fascinante, au centre de laquelle on retrouve tout naturellement quelques sociétés helvétiques, Brown Boveri aux premiers rangs. Quelques points de repères pour mieux apprécier l'utilité du travail mené par le groupe allemand pour "la Campagne des droits de l'homme 1978" !

Dès le début du siècle, sont déjà en place quelques accords — protection du marché national, partage de la planète entre pays producteurs et non-producteurs — entre une poignée de grandes sociétés d'électricité, General Electric, Westinghouse, Siemens, AEG notamment. En fait, le marché mondial est déjà réparti ; et ce ne sont pas les lois anti-trusts qui verront progressivement le jour dans les pays industriels qui y changeront quelque chose : la législation est quasi-inexistante lorsqu'il s'agit de cartels d'exportations et "on néglige d'envisager que ces derniers peuvent ruiner l'économie des pays sous-développés ou en vicier totalement le développement".

Première mise à jour "officielle" de ce partage du gâteau : la fondation à Paris, le 30 décembre 1930 de l'Accord international sur l'information mutuelle et les paiements compensatoires, INCA, réglant les relations des trusts mondiaux dans le domaine des biens d'équipement électrique. Neuf membres fondateurs, tous affublés d'un numéro de code : 1. AEG, Allgemeine Elektrizitätsgesellschaft (RFA) — 2. The British Thompson — Houston Co. Ltd. (GB) — 3. Brown Boveri Cie Ltd. (CH) — 4. The English Electric Co. Ltd. (GB) — 5. The General Electric Co. Ltd. (GB) — 6. International General Electric Co. Inc. (USA) — 7. Metropolitan Vickers Electrical Export Co. Ltd. (GB) — 8. Siemens-Schukert-Werk AG (RFA) — 9. Westinghouse Electric International Co. En 1936, l'INCA devient l'IEA, Association internationale de l'électricité, dont le siège est à Londres. Le nombre de marchandises couvertes par des accords est en constante progression : en 1936, 15 accords (Brown Boveri est partie prenante pour 13 de ces 15 accords) ; en 1941 — la guerre ne change rien aux affai-

res ! — le 28e accord est conclu, il porte sur l'éclairage public.

En 1947, premiers accros. Aux Etats-Unis, des enquêtes sont ouvertes contre des membres de l'IEA : on peut démontrer que cette organisation avait créé un fonds de "lutte" pour combattre les non-membres ; ces révélations entraînent le retrait officiel de General Electric et Westinghouse, une rupture qui n'aura pas de conséquences pratiques semble-t-il.

En 1957, sont confirmés tous les accords conclus avant-guerre, y compris ceux concernant Westinghouse et General Electric. Et c'est sans frontières que croît l'IEA : sont admis autant des Japonais (qui renonceront à leur numéro de code à l'entrée en vigueur des lois anti-trusts japonaises) que des Soviétiques ou des Polonais. En tout au moins 83 trusts en 1968. Activité débordante : en 1963, à Zurich, est élaborée la troisième réglementation concernant les commutateurs ; l'accord sur les transformateurs est mis au point en 1965 (fixation de prix indicatifs, contributions au "fonds de lutte", les prix sont convenus pour presque tous les pays du monde avec quelques exceptions comme l'Amérique du Nord, l'Europe industrialisée et l'Allemagne de l'Est).

Inutile d'entrer dans les multiples étapes de la prise de contrôle des marchés par ces dizaines de multinationales jouant de la "libre concurrence". Cet exemple seul, pour donner le ton : en 1974, Westinghouse-Studbaker, membre 55 de l'IEA, rachète deux firmes brésiliennes ; ces deux firmes sont les seuls producteurs indépendants de phares de véhicules et les seules entreprises indépendantes encore actives dans le secteur de l'éclairage public brésilien ; le membre 55 de l'IEA n'avait aucun intérêt à cette acquisition ; il ne le fait que pour aider deux maisons "sœurs", Philips et Siemens, à éliminer un concurrent.

Les scandales et les révélations n'entravent guère le développement de l'IEA : elle résiste au scandale de Philadelphie, procès monstres qui se concluent notamment par des peines d'emprisonnement pour des directeurs de Ge-

neral Electric et Westinghouse; elle résiste aussi aux retombées des accusations lancées par le "Times" le 7 avril 1975, qui dévoilait les machinations des producteurs de câbles pour dominer le marché, élimination de la concurrence, fixation des prix (la section ICDC, Coopération internationale pour le développement des câbles, née à Vaduz en 1931, est une des plus dynamique de l'IEA; son président, en 1975, était M. François Brunner, directeur des Câbleries de Cossonay); elle résiste enfin aux tentatives de la "commission de concurrence" de la CEE à Bruxelles pour déposer plainte officiellement contre l'ICDC susmentionnée.

Se fortifie donc progressivement, sous la houlette de l'association faïtière, le cartel de l'électroménager (frigos, machines à laver, etc.),

celui des télécommunications, celui des câbles téléphoniques, des câbles électriques, pour ne nommer que ceux-ci. Le "comité des fabriques" s'occupe des "concurrents indésirables" (industries à très bas salaires installées dans le tiers-monde par exemple) et accorde le cas échéant le label de "producteur" qui donne accès aux marchandages internationaux (répartition des contrats, jusqu'aux plus petites commandes, comme l'ont montré des documents mis à jour) organisés au sein du "comité des exportations", la lutte contre les outsiders restant l'affaire du "comité de lutte" (réglementation très élaborée : livre d'instructions pour la lutte contre les non-membres). Pour plus de sécurité, le secrétariat de l'IEA a été, semble-t-il déplacé de Londres à Lausanne (Pully) depuis quelques années... En 1975, l'Institut d'économie mondiale de Kiel cons-

tate que les producteurs de câbles renoncent à une augmentation massive de leurs exportations; leur but : faire apparaître des phénomènes de pénurie qui permettront d'augmenter les prix; diagnostic des spécialistes : "Une telle situation n'est pensable que dans le cas d'un comportement étroitement cartellaire, en vertu duquel aucun producteur ne peut estimer opportun d'exploiter à son avantage la majoration des prix à l'exportation". Qu'en termes scientifiques ces choses-là...

Dans un tel contexte, la révélation, toujours par le Cetim, des agissements de Brown Boveri au Brésil, ne surprendra qu'à peine !

1) "Multinationales et Droits de l'homme". Série "Notes et documents sur les problèmes actuels du développement", publiée par le Centre Europe-Tiers monde (37, quai Wilson, 1201 Genève).

GENÈVE

## Choisir son combat

Chaque année l'Etat de Genève fait un cadeau de 20 à 30 millions de francs aux contribuables aisés et aux banques de la place. En effet les impôts étant dus en général pour le mois de septembre, l'Etat, dont les obligations courent sur douze mois par an, doit emprunter des liquidités et consentir un escompte pour inciter les contribuables à anticiper leurs versements, ceci pour étoffer sa trésorerie jusqu'à l'été.

Cette manière de faire insatisfaisante doit être remplacée dès cette année par un système plus souple qui évitera de dilapider l'argent des contribuables au profit de ceux d'entre eux qui sont déjà des privilégiés. Le contribuable devra payer dix acomptes mensuels calculés sur la base de sa taxation de l'année précédente, sous réserve d'un changement intervenu dans sa situation

(modification de revenu, chômage,...): au moment de la taxation effective un ajustement interviendra, si nécessaire, pour le solde des acomptes. Pour que le système fonctionne il faut que chacun s'acquitte de son dû chaque mois, d'où une pénalité pour les retardataires. Ajoutons que l'administration fiscale a prévu une période de quatre à cinq ans pour permettre aux contribuables qui actuellement sont débiteurs à son égard, d'éponger progressivement leur dette.

La fiscalité genevoise n'est pas satisfaisante, c'est un fait : depuis onze ans les effets de la progression à froid — augmentation des impôts plus que proportionnelle à l'inflation pour les petits et moyens revenus — n'ont pas été corrigés. Robert Ducret, le patron des finances, est un inconditionnel de l'équilibre budgétaire; il comprime les dépenses et se vante de n'avoir pas majoré les impôts; néanmoins les taxes de toutes sortes ont été augmentées.

Or le Parti du travail, assimilant ce nouveau

mode de perception à une attaque contre les salariés, a lancé le référendum. Certes l'occasion était belle, mais le coup porte à côté de la cible. Dans une conjoncture où le mécontentement des contribuables va croissant — voir la Californie, le Danemark, la Belgique notamment — une victoire facile est toujours tentante, comme d'ailleurs une opposition de principe aux budgets publics qui dispense de faire des propositions alternatives. Pourtant les forces de gauche doivent choisir leur combat. A défaut elles feront le jeu de ceux qui ne pensent qu'à paralyser l'action des collectivités publiques pour leur seul profit.

Dans le contexte genevois, certains milieux de la droite rient sous cape; le référendum communiste n'est pas pour leur déplaire puisque ce sont eux, en réalité, qui seront touchés. Alors pour améliorer la fiscalité, pourquoi pas une initiative commune de la gauche, au lieu de ce cocorico sans perspective politique et sans effet sur le sort des salariés ?

## De la maréchaussée à la PFS la police a perdu son image de marque



*Pour un temps maintenant, la Police fédérale de sécurité repose dans un linceul. Les citoyens ont clairement manifesté leur désapprobation face à cette forme d'excès policier. Reste le fond du débat : l'évolution des formes modernes de l'intervention policière.*

*Il est regrettable à ce sujet que l'attention du public ne se porte que sporadiquement sur l'analyse critique de la fonction policière, au hasard des épisodes tumultueux et confus du feuilleton fédéral de mise sur pied d'un corps spécialisé.*

*Si le débat sur la PFS concernait un bon milliers d'hommes suréquipés et surentraînés, il subsiste que le gros des forces de police en Suisse (en tout une quinzaine de milliers d'hommes) se situe à un autre niveau, celui du canton ou de la commune. C'est là d'ailleurs que des tensions se manifestent, c'est dans ce creuset que se réalise ou non la légitimité sociale du policier. Un signe parmi d'autres de cette effervescence localisée : l'animosité qui caractérise les relations présentes entre la magistrature genevoise et la police genevoise.*

Par nature, l'image du policier présente des aspects contradictoires.

D'un côté, le policier apparaît comme le "servant" zélé du pouvoir exécutif, notamment dans sa tâche répressive. Il est mis en évidence chaque fois que surgissent des conflits pour faire respecter "manu militari" la volonté du pouvoir et maintenir la "loi et l'ordre".

D'un autre côté, ce stéréotype répressif éveille chez les policiers eux-mêmes des frustrations et des malaises. Ce groupe professionnel accepte mal de se voir coller une étiquette péjorative, d'être rejeté dans un ghetto et de servir à toutes les sauces de bouc-émissaire patenté. Chaque fois qu'ils peuvent prendre la parole en public, les représentants de la profession affirment haut et fort leur sentiment de servir l'intérêt général et de protéger la population. Ils rappellent leurs actions d'éclat et leurs sacrifices (ainsi à Genève, au cours des cinq dernières années, quinze policiers ont été touchés à coups de

couteaux ou par balles, deux sont morts des suites de leurs blessures).

Alors comment se porte le policier, pris entre l'enclume et le marteau, coincé entre un rôle répressif accentué et des aspirations d'aide et de protection des citoyens ?

### Nostalgie

Pour répondre à cette agression qui entame l'image de leur profession certains policiers se réfèrent au passé. Il y a quelques années, le président de l'Union du personnel du corps de police du canton de Genève déclarait :

"Le côté répressif de la profession ne nous amuse pas du tout, quoi qu'en pense parfois le public. Or, précisément, notre profession est devenue de plus en plus répressive par la force des choses. Autrefois, nous nous baladions à pied dans le quartier où se trouvait notre poste, on connaissait tout le monde et chacun nous connaissait..."

Pour sa part, M. G. Fontanet, président du Département de justice et police du canton de Genève reconnaît que des postes de police ont dû être supprimés et le regrette. Le système des "ilotiers" qui devait rapprocher la police de la population ne donne guère satisfaction.

Sur cette même lancée de l'agent de quartier, l'expérience de Berlin-Ouest ne semble pas présager d'un véritable nouveau policier. Dans la métropole allemande, chaque agent doit veiller sur un territoire de 3000 âmes. "Ce fonctionnaire est le prototype du policier amical et serviable, qui aide les vieilles dames à remplir les formulaires administratifs, et qui, grâce aux contacts étroits qu'il sait établir avec les indicateurs en puissance que sont les gardiens d'immeubles ou les petits commerçants, recueille des renseignements sur toute personne suspecte".

En fait, les larmes que l'on peut verser sur le gendarme de quartier ne sont que des larmes de crocodile. L'Allemagne de l'Ouest est précisément là pour nous montrer sur quels secteurs réels portent les développements des corps de police moderne. Le contrôle populai-

re devrait redoubler dans ce domaine et se poser en contrepoids massif des aspirations de la toute-puissance des uns ou des autres.

### Culte de l'efficacité

L'abandon voire la désintégration de la conception traditionnelle de la fonction policière désécurise et angoisse ceux qu'elle touche. Dans toute profession, les anciens ont de la peine à se resituer dans de nouveaux moules. L'obéissance hiérarchique, l'omniprésence routine et le conservatisme obstiné qui règnent en maîtres dans les différents corps de police cantonaux sont autant d'obstacles provisoires à l'innovation.

Pour vaincre cette inertie, le culte de l'efficacité, fort prisé dans la psychologie policière, et soigneusement entretenu auprès des nouvelles générations lors de leurs stages à l'Institut suisse de police de Neuchâtel, opère des miracles.

C'est ainsi que depuis quelques temps des études intensives se poursuivent entre la Confédération, le canton de Zurich et les cantons latins pour établir le concept et organiser la mise en place d'un ordinateur centralisant les renseignements de police criminelle. Ce projet, baptisé du nom romantique de "projet KIS", s'inspire largement de ce qui est aujourd'hui pratiqué chez nos voisins allemands.

### De gadget en gadget

Voici quelques caractéristiques de cette "banque de données" qui s'abrite dans les locaux de l'Office fédéral de la police criminelle en RFA.

"En décembre 1975, 710 fichiers informatiques étaient reliés au système INPOL. Dans le même temps, 850 000 renseignements concernant le signalement et l'anthropométrie de personnes criminelles ou suspectes étaient mis en fiches; 231 125 personnes s'y trouvaient enregistrées, ainsi que près de 230 000 indications dactyloscopiques permettant l'identification par les empreintes digitales."

"On expérimente déjà des terminaux mobiles, fonctionnant par radio et permettant à toute voiture ou ronde de police qui possède l'équipement nécessaire d'avoir immédiatement accès aux informations du système INPOL".

Enfin le dernier gadget réalisé consiste en un écran sur lequel il suffit de poser les papiers d'identité d'une personne pour obtenir la réponse de la "banque centrale".

Est-ce sur ce genre de mélodies que vont se développer les futures modulations des différents corps de police cantonaux des trois grandes zones urbaines en Suisse ?

### L'abandon de la magistrature

Dans un tel environnement, le profil du policier n'est pas facile à établir. Les vagues de fond qui s'abattent sur la profession masquent les véritables enjeux. La crise d'identité pourrait avoir des effets fâcheux pour les gouvernements cantonaux eux-mêmes s'ils n'avaient la sagesse de s'attacher la loyauté de leurs troupes par des salaires compensant les frustrations parfois durement ressenties. Mais il faut peu de choses pour mettre en péril le bateau. Et par exemple à Genève, cette querelle acide entre la magistrature et la police.

Le différend a pour point de départ les inévitables plaintes pénales déposées contre la police dans l'exercice de ses fonctions officielles. Des bavures ont parfois lieu, instruction pénale s'en suit, jusque là rien de bien insupportable. Mais là où le bât blesse, c'est lorsque des policiers "honnêtes et irréprochables" doivent comparaître au banc des accusés et sont traités par les juges comme de simples citoyens ne bénéficiant d'aucune immunité. Le policier constate alors que la magistrature a bien changé, depuis une vingtaine d'années, et ne donne pas nécessairement raison au policier parce que c'est un policier. C'est parfois de justesse qu'il échappe à une condamnation, et encore a-t-il fallu recourir à l'habileté d'un avocat comme Me Poncet, qui s'est fait à Genève une réputation imprenable pour redorer le matricule parfois terni de certains inspecteurs.

"La magistrature a certainement évolué sous la double influence d'une grande mobilité des personnes ces dernières années et de courants critiques qui animent des associations de magistrats. Alors, la police a un peu l'impression justifiée de se retrouver toute seule aux premières loges pour la défense de la loi et de l'ordre.

Ces craquements qui ébranlent l'institution policière sont également perceptibles dans les publications internes des corps de police.

Ainsi, dans le numéro 20 du "Fonctionnaire de Police" (25 octobre 1978), l'un des rédacteurs critiquait vertement les dépenses somptuaires de l'Etat pour la prison de Champ-Dollon, alors que d'honnêtes citoyens, ajoutait-il, retraités ou travailleurs, vivent dans des conditions matérielles difficiles; et l'auteur de l'article de conclure: "Tous les corps de police se plaignent du manque d'intérêt que notre profession suscite parmi la jeunesse. Mais en définitive, on peut se demander si nous sommes à même de lui offrir les prestations et l'existence que l'on tient à garantir aux délinquants, à grand renfort d'interventions émanant de gens qui finalement n'en font pas tant pour ceux qui sont chargés de lutter contre la criminalité".

### Les choix

Pour éviter cette lente mais profonde dégradation de l'image du policier, les corps cantonaux sont placés devant un choix déterminant. S'ils décident d'accentuer encore la tendance répressive de leurs activités, en maintenant la militarisation excessive de leur organisation et en recourant à une technologie mal maîtrisée, ils s'isoleront d'autant de l'opinion publique... et leur légitimité ira encore en s'érodant. Au contraire, s'ils décident de s'ouvrir au changement, d'accepter un contrôle populaire étendu, d'entendre les arguments et les critiques venant de l'"extérieur", et de faire une plus large place au pluralisme interne, alors les corps de police seront en mesure de retrouver leur assise populaire et indispensable.

## Le patronat helvétique voit la vie en rose

Le patronat helvétique adore faire la leçon à la presse. Voyez, dans la "Schweizerische Arbeitgeber-Zeitung", une liste des sujets "positifs" qu'auraient dû au moins traiter l'année passée des journalistes, malheureusement, d'après la "SAZ", crispés sur les catastrophes et autres sombres histoires, tout juste bonnes à démoraliser les populations. Une partie de cette liste témoin, donc, concoctée par les employeurs suisses-allemands: un produit social brut par habitant qui occupe le deuxième rang dans la hiérarchie mondiale, une monnaie d'une force à nulle autre pareille, un chômage réduit à 0,4 % la paix du travail prolongée de cinq ans dans la métallurgie et l'industrie des machines, un renchérissement annuel de 0,6 % la prise de position de l'économie privée contre l'"Impulsprogramm", la Suisse paradis de la paix du travail, le "oui" du peuple à la "formation professionnelle", 40 000 nouveaux postes de travail créés depuis juillet 1977, l'indice des loyers en novembre dernier, et pour la première fois depuis 1941, en baisse de 0,5 % un chômage de la jeunesse sans commune mesure avec celui prévu par des prophètes mal intentionnés, 470 francs par habitant pour la recherche et le développement, etc, etc. Le "Tages Anzeiger" qui commente cette leçon journalistique proteste qu'il se sent à l'aise de ce côté-là: sur quinze sujets, il en a traité treize! Par ailleurs, on nous permettra de noter que si le patronat voit la vie en rose, un certain nombre des caps qu'il estime avoir doublé avec bonheur en 1978 ont été saumâtres pour d'autres: ainsi ce "oui" populaire à une formation professionnelle au rabais, ces loyers sur lesquels ne se répercute pas ou peu la baisse des taux hypothécaires, ce franc suisse qui compromet les efforts des industries d'exportation, entre autres. Des goûts et des couleurs! En fait de presse "positive", libre et indépendante, pour ne pas ajouter "objective",

le patronat helvétique se contenterait peut-être des services spécialisés d'une officine de propagande.

— Qui a connu les livres de Pollux? A la fin des années 40, ils renseignaient sur les relations entre l'économie et les familles très riches de notre pays. En exil à Berlin-Est depuis la guerre froide, Georges Baehler (Pollux) a fait transporter ses archives à la Fondation de la bibliothèque pour les études sur l'histoire du mouvement ouvrier à Zurich.

A quand une analyse comparative de la brochure de Fritz Giovanoli: "Libre suisse voici tes maîtres", d'il y a 40 ans, des livres de Pollux, d'il y a 30 ans et du livre récent de François Höpflinger, "L'empire suisse"?

— Les lecteurs attentifs auront cherché le titre du 4e mensuel socialiste romand dans notre note sur les informations socialistes (DP 483). Il s'agit, évidemment, de la "Tribune socialiste genevoise".

### VOTATION DU 18 FÉVRIER

## Les vieux mensonges du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral ne veut pas reconnaître son erreur; il maintient que la majorité des électeurs inscrit dans la commune de site, dans les communes adjacentes et dans les cantons situés dans un rayon de 30 km, doivent approuver la concession d'une installation atomique. Mais l'erreur n'est pas récente: elle est même si ancienne qu'il faut parler maintenant d'un mensonge délibéré. En effet dans son "message" aux Chambres du 24 août 1977 le Conseil fédéral proposait déjà cette interprétation. Immédiatement le comité d'initiative réagissait et expliquait sans ambiguïté son intention: c'est la majorité des votants qui est exigée, conformément à la pratique suisse, et non celle des inscrits! Les plus éminents juristes ont confirmé que l'interprétation des initiateurs est la seule possible. Au Département fédéral de l'énergie, les juristes de Willy Ritschard

ne comprennent pas l'entêtement de leur patron (ci-contre le commentaire de M. Leiter). Ce n'est d'ailleurs pas le seul coup bas porté par Ritschard à l'initiative "pour le contrôle démocratique du nucléaire". Dans le message de 1977 toujours, l'administration, d'autorité, a modifié le texte de l'initiative signé par plus de 120 000 citoyens: l'initiative prévoit l'approbation de la majorité des votants de l'ensemble de la commune de site et des communes adjacentes; l'idée est donc qu'une seule commune ne peut pas bloquer la procédure mais seulement une majorité comptée sur l'ensemble des communes. Or le message (Feuille fédérale, 1977, III, p. 408) cite l'initiative de manière tronquée en parlant de l'approbation "des électeurs de la commune de site et des communes adjacentes": l'ensemble a disparu. On peut croire ainsi qu'une majorité dans chacune des communes sera nécessaire.

L'intention est transparente: effrayer les citoyens en durcissant délibérément la procédure prévue par l'initiative. Cette manipulation subsiste dans la notice d'information (sic) diffusée ces jours par le Conseil fédéral. Pourtant elle risque bien de se retourner contre leurs auteurs en mettant en pleine lumière le désarroi des promoteurs de l'énergie nucléaire et de leurs alliés gouvernementaux qui n'hésitent pas à jouer les faussaires amateurs pour parvenir à leurs fins.

Reste que le 18 février les citoyens ne sauront pas avec exactitude le sens des dispositions sur lesquelles ils doivent se prononcer. Ce qui ne doit pas les dispenser d'approuver l'initiative! Le Conseil fédéral aura-t-il dorénavant la pudeur de ne plus ergoter sur la méfiance du peuple à l'égard des autorités?

## Ritschard et Gnägi la main dans la main

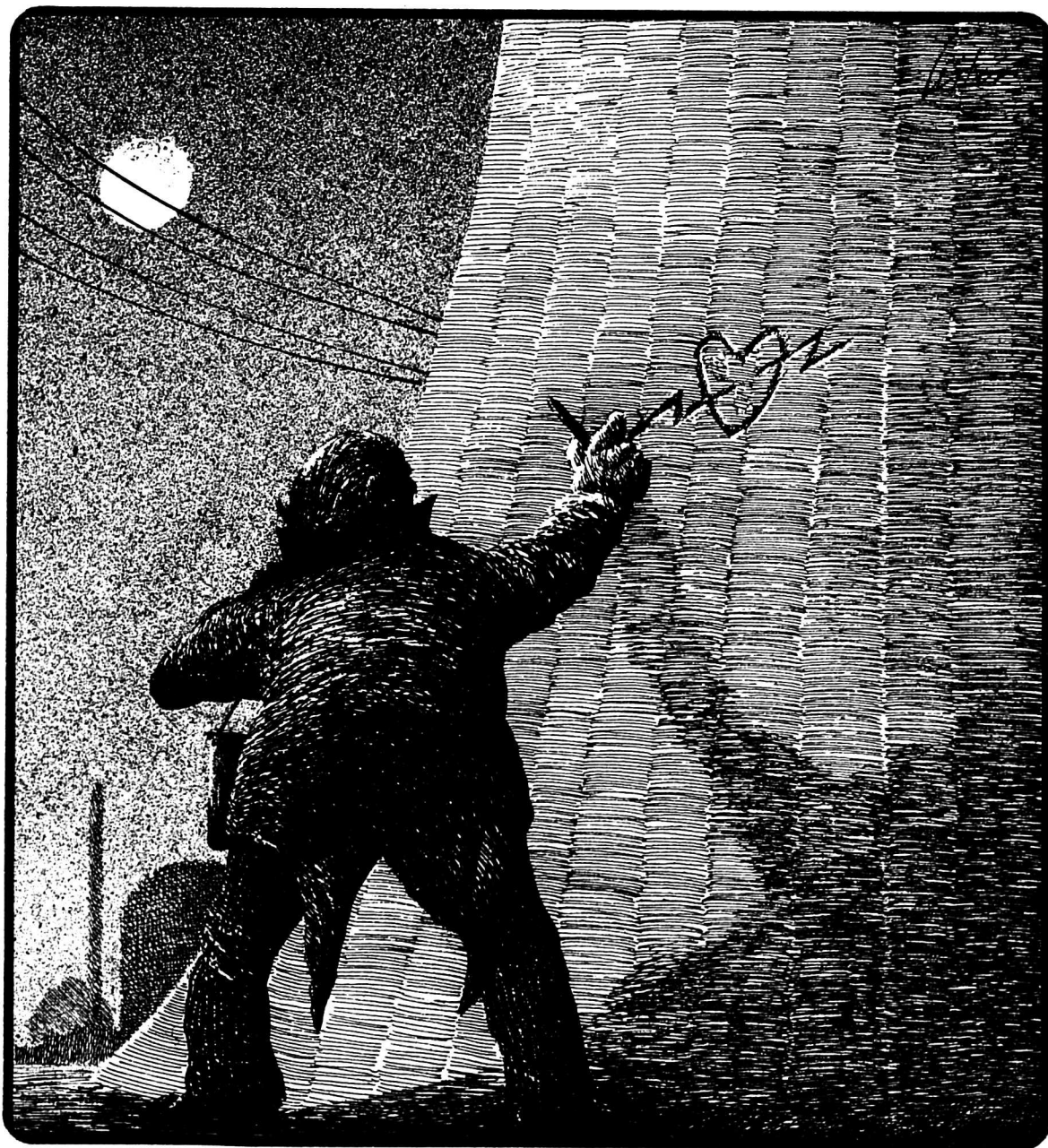
*Ce sont quatre citoyens soldats qui racontent leur dernier cours de répétition (Flab Lenkwaffen Bttr III/72) automnal dans la "Leserzeitung" (No 93, 12 décembre 1978).*

Un samedi à 11 heures, exposé prévu à l'ordre du jour. Sujet : "Energie! - Crise?". Le conférencier est un caporal; au civil chef de la sécurité du réacteur de Leibstadt; dans ses heures de loisirs, cycliste ardent, grand partisan des économies d'énergie. Le bon orateur à la bonne place. Une seule conclusion, présentée sous le signe de l'information pure, bien sûr, et non pas d'une quelconque politisation de l'enjeu de la votation du 18 février: l'énergie nucléaire est indispensable, comme l'est par ailleurs le chauffage électrique; "diversification" des sources d'énergies oblige! Pour couronner le tout, un film pro-nucléaire, obligeamment mis à disposition par Elektrowatt.

A la fin de l'exposé, pas de temps, malheureusement, pour des questions. Et au repas de midi, chaque soldat trouve à côté de son assiette un plaidoyer pour le nucléaire, édité à grands frais par Elektrowatt. Un cadeau qui tombe à pic: de mauvais esprits parleront de propagande, alors qu'il n'est, une fois de plus, question que d'informer les gens.

Du reste, toute la batterie est invitée à Leibstadt, avec femme et enfants après le cours de répétition (mais le capitaine y est tout de même allé de son paraphe militaire). Là-bas, de nouveau, film et diapositives, avec le concours autorisé de M. Patek d'Elektrowatt qui se fait un plaisir de conduire une visite du pavillon prévu à cet effet. Que disait déjà le papier militaire d'invitation? Information factuelle sur un thème d'actualité...

Et nos quatre citoyens soldats de rappeler les célèbres dispositions Hirschy en vigueur depuis 1970 et si souvent citées: pas de propagande politique pendant le temps de service! A quand une séance d'information dirigée par un opposant nucléaire? Juste pour informer la troupe, cela va sans dire. Jusque là on pourrait croire que dans la perspective du 18 février, le DMF tend la main au département de Ritschard.



## Le coup de la panne

On trouve, pages 156 à 169, de l'ouvrage "Les réseaux d'énergie électrique — Les aspects techniques du service" (tome 1), de René Pélissier (Ed. Dunod Technique) une excellente description des causes et du déroulement de la gigantesque panne d'électricité qui affecta, en novembre 1965, tout le nord-est des Etats-Unis.

L'analyse se double d'une série de remarques et de propositions de mesures dont l'application doit permettre d'éviter, justement, les pannes de courant sur un vaste réseau.

C'est fort intéressant — si l'on aime les kilo-

volts, les disjoncteurs et les petites histoires de puissance réactive.

C'est même croustillant et délectable. L'auteur n'affirme-t-il pas, en effet, que "dans la plupart des réseaux européens et en particulier à EDF, des mesures analogues (— à celles préconisées par la Federal Power, commission américaine pour éviter les pannes —) ont été mises en pratique depuis de longues années."

Tiens, tiens.

Comme le bouquin a été publié en 1971 et qu'il a été lu par des multitudes d'électriciens français, on se demande ce qui a bien pu se passer en France, le mardi 19 décembre, quand la moitié du pays a été privée d'électricité... Sûrement un nouveau coup des Brigades rouges.

Cocorico !

Gil Stauffer

### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## 1933-1978

A propos des déclarations faites à la presse par l'ancien commissaire pétainiste aux questions juives, Louis Darquier de Pellepoix, l'un de mes amis, et un ami de DP, Claude Cantini, l'auteur de *Le fascisme italien à Lausanne* (éd. Cedips, Lausanne 1976), me communique l'étonnant article suivant, paru dans... *La Chronique de Lavaux*, de Cully, en date du 7 avril 1933 (veille des Rameaux), signé A.M. :

"Ils sont nombreux même chez nous les gens équilibrés, ceux qui estiment que les juifs n'ont pas volé la leçon que vient de leur donner le peuple allemand.

"Tout le monde sait, dit un quotidien romand, quelle influence les juifs exercent dans le commerce, la finance, la littérature, le théâtre, l'enseignement, le journalisme; avec quelle adresse ils s'emparent des points stratégiques de la vie économique et politique. Dans notre pays, le juif n'est pas paysan; il n'aime pas la terre; mais tout le commerce des confections

est en leurs mains, ainsi que le commerce des bestiaux, celui des matières d'or, pierres fines. Etant de tous les pays sans être d'aucune nationalité, adorant l'or et le veau d'or, l'espionnage et la trahison ont de tout temps recruté leurs maîtres chez eux.

"(...) Une affiche portant ces mots: "Achez suisse et n'achetez pas juif, donnez du travail à vos concitoyens", a été répandue dans les villes de notre pays. Il n'y a aucun inconvénient à s'inspirer de cette maxime; il est souvent désolant de penser que le modeste commerçant du pays végète, a peine à tourner, tandis que toutes les faveurs du public vont aux grands magasins, à ces kaleïdoscopes du commerce, aux uni-prix et aux bas-prix, toutes entreprises où excellent les juifs."

Et Claude Cantini de conclure :

"Pour un journal qui se vantait de ne pas faire de politique, cela n'est pas si mal !

"Les intellectuels plus ou moins évangéliques qui — comme l'auteur du texte cité : A.M. — suivent la Ligue vaudoise, sont bel et bien les

complices actifs de cette aberration mentale qui s'appelle racisme.

"L'engrenage de l'antisémitisme (...) conduit aussi bien au "petit" crime de Payerne en 1942 qu'aux massacres "industriels" d'Auschwitz et d'ailleurs."

\* \* \*

Laissons les morts enterrer les morts et réconfortons-nous au spectacle de l'extraordinaire vitalité manifestée par nos lettres et en particulier par nos romancières et nos femmes de lettres, souvent traitées avec autant de suffisance que d'insuffisance par les "Grands-Critiques" et les "Grands-Historiens-de-la-Littérature" :

Avez-vous lu *Stephanie*, de Monique Laedrach (mentionnée par Gsteiger)? Journal d'une guérison, entre autres grâce à l'amitié — excellent !

Avez-vous lu *La Malvivante*, sixième roman de Mireille Kuttel (qu'ignore l'Encyclopédie vaudoise)? la difficulté de vivre d'une femme de chez nous, fille d'immigrés italiens — excellent !

Avez-vous lu *L'Arbre aux oiseaux*, de Mousse Boulanger ?

Avez-vous lu *Passage des Panoramas* d'Anne Cunéo ?

Avez-vous lu... J'y reviendrai !

J.C.

### BAGATELLES

L'Organisation communiste suisse, qui vient d'être fondée, publie deux journaux "Le Drapeau rouge" et "Kämpfer" (Combattant). Les éditeurs veulent ainsi établir la liaison avec l'ancien parti communiste suisse des années 20 et 30. A noter que dans les années 30 "Le drapeau rouge" avait fait place à "La Lutte" et que les deux quotidiens communistes allemands, dont "Kämpfer" (Zurich), avaient fusionné pour faire place au "Vorwärts", titre repris par le Parti du travail après la levée des interdictions.